



Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire Comité Départemental de Charente-Maritime

Le vendredi 20 janvier à 19h30 à Rochefort

Assemblée Générale Extraordinaire

Début de la séance à 19h30.

Le Président demande de procéder à l'appel nominatif des Membres du Comité Directeur ainsi que celui des clubs :

Christine DANTEC	x	Nadia GARDELLE	x
Béatrice JACAUD	x	Alexandre LEON	x
Vanessa MAROLEAU	x	Jimmy PERSIGANT	x
Patrick SIMON	x	Corine VIGOUROUX	x

CLUBS			
Canards Rochelais	x	Cercle des Nageurs Saintais	x
Club Aqua. Haute Saintonge	x	Dauphins Pontois *	Absent
Natation Sud Saintonge *	Absent	Nautic Club Angérien	x
Nautic Club Hilairois *	Absent	Oléron Natation	x
Rochefort Neptune Club	x	Royan Océan Club Natation	x
Sporting Club Surgères *	Absent	US Aulnaisienne Natation *	Absent

Les Membres du Comité sont tous présents

Le quorum étant atteint l'Assemblée Générale Extraordinaire peut se dérouler

Le Président présente les modifications que la Fédération Française de Natation a apporté aux statuts. Nous sommes dans l'obligation d'actualiser les nôtres. La principale modification se résume dans le fait que désormais nous devons communiquer notre bilan comptable ainsi que le compte de résultats, ce que nous faisons déjà.

À la suite du vote, les nouveaux statuts sont adoptés

La modification des statuts sera donc déposée en préfecture.

Le Président clôt cette AG Extraordinaire.

Assemblée Générale Ordinaire

Le Président, Jimmy Persigant, présente ses vœux pour cette nouvelle année et remercie l'ensemble des personnes présentes.

La Secrétaire, Béatrice Jacaud ayant précédemment procédé à l'appel nominatif des clubs confirme que le quorum est atteint.

Le Président déclare donc l'ouverture de cette Assemblée Générale Ordinaire après avoir attendu la demi-heure statutaire entre ces deux Assemblées.

Jimmy Persigant remercie la présence de Mr Le Bras, en charge de la politique sportive de Rochefort, pour la mise à disposition de l'amphithéâtre du forum du marais et de son soutien au Rochefort Neptune Club pour cette période particulière.

Le procès-verbal de l'Assemblée du 14 janvier 2022 étant en ligne sur le site du département, chacun ayant pu le consulter, Le Président demande son approbation. Il est adopté à l'unanimité.

Rapport du Président

Bienvenue à tous

Le Président présente ses vœux à tous les membres présents.

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Malgré quelques difficultés en début 2022 liées au COVID, le reste de la saison s'est bien déroulé.

Les rapports des commissions en sont l'illustration.

Natation course : 4 nageurs au Niveau National

Le collectif qui fonctionne bien, merci aux nageurs, aux entraîneurs (Loïc, Jérémy , Laurent) , aux dirigeants et aux bénévoles pour que ce collectif soit performant.

Natation eau libre :

Deux nageurs sur quatre issus de la Charente-Maritime pour représentée la Ligue à la Coupe de France des Régions. Cette équipe finit 3^{ème} (composée de Christophe Prou des CR, Noa Jacaud du CNS, plus deux nageurs de Limoges et de Poitiers.

Water-Polo :

Les équipes jeunes des clubs du CD17 sont à chaque fois sur les Podiums Régionaux.

Au niveau supérieur, la situation est un peu plus compliquée mais les Clubs se maintiennent.

Natation Artistique :

Bravo à Saintes, qui développe cette activité sur le plan fédéral ; Félicitations aux jeunes filles et au coach.

Natation Maîtres :

Avec pour une première fois une équipe de Club qualifiée à la Finale des Interclubs Maîtres.

Bravo au Club de Rochefort

Ensuite le Président présente des tableaux pour montrer le positionnement du CD17 Natation par rapport aux autres départements de la Nouvelle-Aquitaine.

À la suite de cette intervention, le Président laisse la parole aux Présidents des Commissions pour commenter les rapports d'activités.

La secrétaire précise que le Comité Directeur a été saisie de deux candidatures :

Mme Cindy Perrin du Nautic Club Angérien

Mr Olivier Millet des Canards Rochelais.

Tous deux étant licenciés à la FFN, ces candidatures sont recevables.

Les candidatures sont mises au vote et adoptées à l'unanimité. Bienvenue à eux deux.
Corine Vigouroux, pour sa part, souhaite démissionner du Comité. Merci à toi Corine pour ton implication, notamment en ce qui concerne l'activité Eau-Libre.

RAPPORTS D'ACTIVITES 2022

Chaque président de commission a présenté son compte-rendu. Ceux-ci seront consultables sur le site du Comité Départemental de la Charente-Maritime.

Natation Course :

Mme Maroleau Vanessa

Eau libre :

Mme Vigouroux Corine présente les différentes compétitions faites et la Coupe de France où deux nageuses du CNS étaient qualifiées.

A noter la Flow des Gabariers organisée à Cognac le 3 juin.

Natation Estivale :

Le Président, n'ayant plus de référent pour la Natation estivale, présente un bilan peu dynamique pour cette année.

Aucune compétition déclarée. Un club a participé à une compétition régionale sur le territoire de la Charente-Maritime.

Une demande de rencontre avec les différents clubs n'a pu être organisée. C'est un point sur lequel il nous faudra apporter, à nouveau, notre attention.

Water-Polo :

M. Persigant présente les bons résultats des Clubs de La Rochelle et St Jean.

Natation Artistique :

M. Persigant. Seul le CNS propose cette discipline.

Maîtres :

M. Persigant

Officiels :

Des formations ont été réalisées régulièrement, sur différents lieux. Ainsi, Jimmy et Patrick ont assuré la formation initiale et continue de : 50 Chronomètres, 16 Juges ,1 Starter

Les informations concernant les officiels sont sur le site.

Les prochaines formations seront le 3 février en soirée, le 25 mars en matinée et le 26 mai en soirée (consulter le site départemental).

Attention sur certaines compétitions il manque toujours des officiels.

Les Présidentes, Présidents de club doivent rappeler à leurs officiels avant la compétition de s'inscrire sur le Doodle mis en ligne sur le site du CD17.

Généralement les inscriptions des engagements sont closes le mercredi précédant la manifestation à minuit. S'il est constaté, le vendredi soir, que le nombre d'inscrits sur le Doodle ne permet pas la constitution d'un jury le Comité se réserve le droit d'annuler la manifestation.

Formations :

Il faut continuer à inciter les clubs à inscrire des jeunes aux formations proposées par l'ERFAN de la Ligue Nouvelle Aquitaine. Toutes les informations sont sur le site de l'ERFAN.

Finances :

Le Trésorier, Patrick Simon, présente le bilan comptable ainsi que le compte de résultats.

Nous terminons l'exercice sur un solde légèrement excédentaire.

Il a été fait appel à un vérificateur aux comptes Mr Didier Prou qui s'est rendu au club house du RNC où lui a été mis à disposition le grand livre.

Le rapport établi par Mr Didier Prou, présenté à l'assemblée, certifie la sincérité et la bonne tenue des comptes et demande de donner quitus au Trésorier.

Proposition mise au vote et adoptée à l'unanimité.

Le QUITUS est donc donné au Trésorier

Remise des récompenses :

Le collectif, mis en place la saison dernière est réactualisée. Le teeshirt du collectif leur a été remis

A la date de l'assemblée, il est composé de 4 filles et 2 garçons qui seront rejoint par d'autres nageuses et nageurs au cours de la saison en fonction des résultats et des critères pour intégrer ce collectif :

Léon Eléa et Bouyer Emma du ROC, Ledée Chiara et Cascino Chenille Léo des CR, Biesse Roxanne du CNS , Lhamas Fernandez leny du RNC.

La Sélection sera de nouveau prise en charge par le Comité et engagé.

Une bourse est mise en place pour récompenser les nageuses, nageurs ayant représenté le département lors des différents Championnats de France.

- Christophe Prou, Tom Grakowiak, Tom Flahaut des CR,

- Eléa Leon du ROC

- Roxane Gardelle, Noa Jacaud du CNS pour leur participation à la Coupe de France

Il a été demandé aux Présidents de clubs de mettre en avant deux de leurs adhérents afin qu'ils soient mis à l'honneur lors de cette Assemblée. Ainsi, le Comité a récompensé les personnes proposées.

Fin de l'Assemblée Générale à 21h30, suivie d'un instant convivial où tout le monde a pu échanger autour d'un apéritif dinatoire.